

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 22 juin 2020

Etaient présents tous les conseillers municipaux en exercice.
Présidence de Monsieur Marc SARPAUX, Maire.

1°) Le Conseil valide la composition des commissions qui seront amenées à suivre les dossiers dans les différents domaines tels que Finances, Travaux, Urbanisme, Tourisme, Campings, RPI, Fêtes.

2°) Procède à la désignation des membres de la Commission d'appel d'Offres :

- Membres titulaires : M. CUVILLIER. Mesdames FIOLET et GRESSIER
- Membres suppléants : Mme ALLEXANDRE. Messieurs SALOMÉ et PERON

3°) M. le Maire fait savoir que le dossier de rénovation de l'éclairage public sera subventionné par la FDE et par l'Etat au titre de la DETR.

4°) Evoque également les travaux à réaliser dans le logement communal situé 523 rue Principale, le devenir du presbytère et la restauration de l'église. M. le Maire ajoute qu'à moyen terme, la place de Framezelle devra aussi être réaménagée.

5°) Propose d'examiner l'aménagement d'aires de dégagement sur certaines voies communales afin d'y faciliter la circulation.

6°) Entérine la proposition de la Commission Finances de maintenir en 2020 les taux d'imposition appliqués en 2019.

7°) Le Conseil vote les subventions à accorder aux différentes associations et rappelle la nécessité de fournir chaque année le bilan financier.

8°) Approuve les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2019 qui laissent apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de clôture de 153 658, 04 € pour le budget campings
- Un excédent de fonctionnement de clôture de 284 351, 24 € pour le budget Commune

9°) Vote ensuite les budgets prévisionnels 2020 avec la reprise des résultats de l'exercice 2019 qui se présentent ainsi :

<u>Dépenses</u>	Commune	Campings	Total
Fonctionnement	796 251, 24 €	326 758, 04 €	1 123 009, 28 €
Investissement	754 110, 36 €	144 750, 17 €	898 860, 53 €
<u>Recettes</u>			
Fonctionnement	796 251, 24 €	326 758, 04 €	1 123 009, 28 €
Investissement	754 110, 36 €	144 750, 17 €	898 860, 53 €

10°) Le Conseil présente une liste de contribuables parmi lesquels seront désignés par les soins de la Direction Départementale des Finances Publiques, les commissaires titulaires et suppléants qui composeront la commission communale des impôts directs.

11 °) Accepte d'accorder sa garantie financière à hauteur de 20 % pour un prêt que la Société Habitat Hauts de France doit contracter afin de réaliser 16 logements locatifs lieu-dit La Plaine du Haut.

12°) Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'exonérer la boulangerie de trois mois de loyer pour le commerce, pour tenir compte de la période de confinement qui a gravement pénalisé l'activité commerciale.

13°) Décide également pour la clientèle au forfait dans les 2 campings municipaux, et pour compenser leur ouverture tardive, de reporter leur fermeture au 15 novembre et d'accepter le règlement du forfait en 5 échéances.

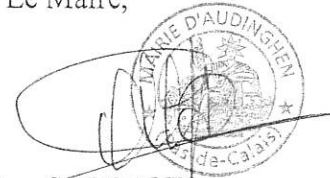
14°) Accepte le recrutement d'un emploi saisonnier au camping à compter du 1^{er} juillet.

15°) Réexamine les tarifs de location de la salle des fêtes.

16°) M. le Maire propose, malgré un précédent refus, de redéposer un dossier de demande de classement en station de tourisme.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Maire SARPAUX